

**COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN
(Haute-Savoie)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
N° 04/2024**

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le QUATORZE MARS à 20 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY (nommés).

Absents excusés : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente) (pouvoir à Céline PRUD'HOMME), Frédéric RIMET (élu) (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Martine TURPIN (nommée) (pouvoir à PERRET Catherine).

Secrétaire de séance : Sandrine RUCHE (élue).

Date de convocation : 28 février 2024.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024.

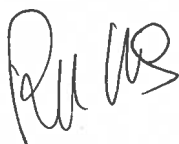
Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir pris connaissance des propositions budgétaires, adopte le budget primitif 2024, avec la balance suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses	45 239,12 €	dépenses	0,00 €
Recettes	45 239,12 €	recettes	0,00 €

AINSI FAIT.

Pour extrait conforme,
La Secrétaire de séance,
Sandrine RUCHE



La Vice-Présidente,
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

